



Val d'Oise

**LA ROCHE-GUYON**

Château (Cl. M.H.)

**Marché n°2009-01**

**ANCIENNES CUISINES ET TERRASSE DU CORPS CENTRAL**

Restauration de la terrasse et réfection des réseaux

Pose de tirants sur le corps central

**- REGLEMENT DE CONSULTATION -**

**Lot n° 5 : Suivi archéologique des travaux**

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ :

ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION CULTURELLE

DU CHATEAU DE LA ROCHE-GUYON

Château de La Roche-Guyon

1 rue de l'Audience

95780 La Roche-Guyon

Tel: 01 34 79 74 42

Fax : 01 34 79 78 65

## **ARTICLE 1- OBJET ET PROCEDURE DE PASSATION**

Le présent marché concerne les fouilles préventives prescrites par arrêté n° 2009-268 du 4 juin 2009 à mener dans le cadre des travaux suivants : « Anciennes cuisines et terrasse du corps central : Restauration de la terrasse et réfection des réseaux – Pose de firants sur le corps central ».

Il est passé après mise en concurrence adaptée en application de l'article 28 du code des marchés publics.

## **ARTICLE 2- CARACTERISTIQUES PRINCIPALES ET DECOMPOSITION DU MARCHÉ**

### **2.1- DECOMPOSITION EN LOTS**

Le marché fait l'objet d'un lot unique (lot n°5).

### **2.2- MODALITES D'ATTRIBUTION**

Le marché sera attribué à un seul et même soumissionnaire

### **2.3- DUREE DU MARCHÉ :**

Le marché est passé pour une durée de huit mois à compter de la réception de l'ordre de service

## **ARTICLE 3- MODIFICATIONS DE DETAILS DU DOSSIER DE CONSULTATION – COMPLEMENTS A APPORTER AU CCTP - VARIANTES**

### **3.1- MODIFICATIONS DE DETAILS AU DOSSIER DE CONSULTATION**

L'EPCC se réserve le droit d'apporter, au plus tard six jours avant la date limite fixée pour la réception des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

### **3.2- COMPLEMENTS A APPORTER AU CCTP - VARIANTES**

Les candidats n'ont pas à modifier le CCTP, mais peuvent y apporter les compléments qu'ils jugent nécessaires à une bonne réalisation des travaux.

Les candidats peuvent présenter toute variante susceptible d'apporter une meilleure réponse aux besoins définis par l'EPCC. Dans ce cas, ces variantes devront figurer dans la DPGF et être clairement explicitées sur une page annexée le cas échéant.

Pour le cas où l'EPCC retiendrait une ou plusieurs variantes ou options, le marché serait conclu en en tenant compte.

## **ARTICLE 4- MODALITES DE NEGOCIATION**

Au cours de l'analyse des offres des candidats, l'EPCC se réserve le droit de demander des précisions ou des compléments d'information sur ces offres. Dans le même temps, de nouvelles offres peuvent être demandées à tous les candidats.

Dans ces deux cas, les candidats sont interrogés par courrier simple, courriel ou par télécopie. Ils doivent confirmer impérativement leurs nouvelles propositions par lettre dans un délai maximal de 8 jours à compter de la demande de l'EPCC sous peine d'être déclarés défaillants au titre de la consultation.

## **ARTICLE 5- CONTENU DU PRESENT DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES**

Il est précisé que le présent dossier de consultation d'entreprises ne contient pas d'enveloppe réponse.

- Avis d'appel public à la concurrence
- Règlement de la consultation
- Fiche de renseignement
- Rapport de présentation
- Arrêté de prescription de fouille préventive n°2009-268 du 4 juin 2009 et son complément

- Cahier des Clauses Techniques Particulières - Chapitre 0 (à retourner paraphé, daté et signé)
- Cahier des Clauses administratives Particulières
- Note explicative
- Pièces graphiques

## **ARTICLE 6- REMISE DES OFFRES**

Les offres doivent être rédigées en langue française.

### 6.1- TRANSMISSION DES OFFRES :

Les offres peuvent être transmises par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposées contre récépissé.

> ADRESSE A LAQUELLE DOIVENT ETRE ENVOYES LES PLIS :

**Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC)  
Château de La Roche Guyon  
1 rue de l'audience  
95 780 La Roche Guyon**

> DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : Mardi 3 novembre à 12h

Les plis qui seraient remis, ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limite fixées ci-dessus ne seront pas recevables. Ils seront renvoyés à leurs auteurs.

> MODALITE DE REMISE DES OFFRES :

Les plis devront porter la mention :

Marché 2009-01  
ANCIENNES CUISINES ET TERRASSE DU CORPS CENTRAL  
Restauration de la terrasse et réfection des réseaux  
Pose de tirants sur le corps central  
Lot n° 5 – Suivi archéologique des travaux  
**(NE PAS OUVRIR AVANT LA SEANCE D'OUVERTURE DES PLIS)**

### 6.2- CONTENU DES ENVELOPPES INTERIEURES :

Les plis devront comprendre deux enveloppes numérotées 1 et 2 :

- la 1ère enveloppe contiendra les renseignements concernant la candidature
- la 2ème enveloppe contiendra l'offre de prix

#### 6.2.1- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA CANDIDATURE :

**Les candidats devront obligatoirement transmettre les pièces suivantes, au risque de voir leur offre déclarée irrecevable au titre de la candidature.**

- 1- La lettre de candidature (DC4)
- 2- la déclaration du candidat (DC5), datée et signée par une personne ayant pouvoir d'engager le candidat.
- 3- La déclaration relative à la lutte contre le travail dissimulé (DC6)
- 4- L'état annuel des certificats reçus (DC7) ou une photocopie des certificats visés à l'article 18 du décret n°2005-1746 du 30/12/05 ou une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par une personne ayant pouvoir d'engager la société attestant que le candidat est bien à jour de ses obligations fiscales et sociales découlant de l'article 18 du décret précité.
- 5- Attestation d'assurance de responsabilité civile professionnelle en cours signée mentionnant :  
La période de validité  
La nature des activités garanties  
Le nom de la compagnie et le n° du contrat
- 6- Extrait Kbis ou tout autre document attestant du pouvoir du signataire à engager la société
- 7- L'agrément délivré par le ministère de la culture et de la communication pour les périodes du Moyen Age et de l'Epoque Moderne

- 8- Un dossier de présentation des capacités du candidat indiquant :
- Les effectifs du personnel par catégorie professionnelle
  - Leurs qualifications professionnelles
  - Le matériel dont il dispose
  - Des références de fouilles réalisées sur une période de moins de cinq ans et concernant le Moyen Age et l'Epoque Moderne sur des sites de même nature
- 9- Un original d'un relevé d'identité bancaire ou postal

Les candidats devront aussi transmettre la ou les pièce(s) complémentaire(s) suivante(s) :

- soit une copie de l'extrait de l'inscription au Registre du Commerce et des Sociétés (extrait Kbis), soit tout document attestant du statut juridique du candidat et du pouvoir du signataire de l'engager.
- si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet

**NOTA :**

Pour justifier de ses capacités professionnelles et techniques, le candidat peut demander que soient également prises en comptes les capacités professionnelles et techniques d'un ou plusieurs sous traitants. Dans ce cas, le candidat devra produire les mêmes documents concernant le sous-traitant que ceux exigés des candidats. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de ce ou ces sous-traitants pour l'exécution du marché, le candidat devra produire soit le contrat de sous-traitance, soit un engagement écrit du ou des sous-traitants. Les tâches sous-traitées ainsi que leur montant devront être précisés.

En cas de sous-traitance déclarée au moment de la candidature, le pli contiendra autant de sous dossiers que de sous-traitants déclarés, comprenant les documents ci-dessus énoncés et portant la mention : « sous-traitant de la société ... ».

**6.2.2- OFFRE DE PRIX :**

**Les candidats devront obligatoirement transmettre les pièces suivantes, au risque de voir leur offre déclarée irrecevable au titre de la candidature.**

- 1- Note technique décrivant les moyens techniques et humains mis en œuvre, la constitution des équipes et la méthodologie mise en œuvre
- 2- Acte d'engagement (DC8) complété et signé
- 3- Cahier des Charges et son complément dûment paraphés, datés et signés
- 4- Détail des prix, établi dans le respect des consignes indiquées dans la « note explicative aux candidats répondant pour le lot n° 5, dûment signé

## **ARTICLE 7- VALIDITE DES OFFRES**

Le délai de validité des offres est de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

## **ARTICLE 8- CRITERES A PRENDRE EN COMPTE LORS DE L'ATTRIBUTION DU MARCHE**

Les critères pondérés comme suit seront pris en compte lors de l'attribution du marché :

- 1- Prix : 40%
- 2- Capacité des candidats : 30%
- 3- Note technique décrivant les moyens techniques et humains mis en œuvre, la constitution des équipes et la méthodologie mise en œuvre : 30%

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessus avec leur pondération. Les offres seront classées par ordre décroissant au regard de l'ensemble de ces critères et l'offre la mieux classée sera retenue.

## **ARTICLE 9- CONCLUSION DU MARCHE**

Le candidat retenu doit fournir les certificats mentionnés à l'article 18 du décret n°2005-1742 du 30/12/05. S'il ne les a pas déjà fournis lors de son offre, il devra les adresser dans les 7 jours calendaires à compter de la réception de la demande de l'EPCC sous peine de voir son offre rejetée.

## ARTICLE 10- RENSEIGNEMENTS

### Renseignement d'ordre administratif :

Marie-Laure ATGER, administratrice

Tel : 01 34 79 74 42 / 06 83 60 57 52

Fax : 01 34 79 78 65

@ : [marie-laureatger@chateaudelaroche-guyon.fr](mailto:marie-laureatger@chateaudelaroche-guyon.fr)

### Renseignements d'ordre technique :

Auprès de l'EPCC : Olivier Lopes, Régisseur

Tel : 01 34 79 76 31 / 06 87 65 81 83

Fax : 01 34 79 78 65

@ : [olivierlopes@chateaudelaroche-guyon.fr](mailto:olivierlopes@chateaudelaroche-guyon.fr)

Auprès du Maître d'œuvre : Pierre-André Lablaude, Architecte en Chef des Monuments historiques

Tel: 01 30 83 74 02

Fax : 01 30 21 66 14

@ : [agence.lablaude@orange.fr](mailto:agence.lablaude@orange.fr)